

## **Partiel Blanc Droit des personnes/Droit de la famille**

Cours de Madame le professeur Malaurie-Vignal

**Année 2016/2017**

Session 1

---

**Date de l'épreuve : 15 mars 2017**

**Durée de l'épreuve : 1h**

**Documents autorisés : Code civil**

### **Résolvez le cas pratique suivant en respectant la méthodologie**

Marius et Antoine vivent en concubinage depuis trois ans et souhaitent se séparer. Marius se plaint des circonstances de la rupture. En effet, du jour au lendemain, sans prévenir, Antoine a pris l'initiative de la rupture en faisant poser un verrou sur le logement qu'ils occupaient ensemble mais dont le bail était au nom d'Antoine. Marius vous informe qu'il a consacré de nombreux week-ends à réaliser des travaux dans cet appartement afin qu'il soit le plus douillet possible. De plus, Antoine adorant cuisiner, Marius a investi dans une cuisine moderne et toute équipée qu'il a installé lui même. Pour cela il a dû déboursé plus de 10000 euros. En conséquence, il a des difficultés d'argent et n'a pas pu payer les trois dernières mensualités du loyer.

Par une lettre commune adressée à Marius et Antoine, le bailleur réclame le paiement des trois derniers mois de loyer.

Désespéré mais également furieux contre Antoine, Marius vient vous consulter afin que vous l'aidiez.